

Version intégrale

Manifeste Voix de l'Habitat: Une réponse socialement et écologiquement juste au COVID-19

Coalition Internationale de l'Habitat, juillet 2021

La Coalition internationale de l'habitat (HIC) lutte depuis 1976 pour la justice sociale, l'égalité de genre et la justice environnementale. HIC est une coalition mondiale de plus de 300 organisations affiliées et alliées dans 120 pays qui œuvre pour la défense, la promotion et la réalisation des droits de l'homme liés à l'habitat, y compris le logement et la terre dans les zones rurales et urbaines.

Ce manifeste présente les principes essentiels et les obligations des États pour des réponses transformatrices et redistributives au rétablissement post-COVID-19 et à ses conséquences. Il souligne la nécessité de faire respecter les droits de l'homme liés à l'habitat et de construire un présent et un avenir fondé sur la justice sociale et environnementale. Ce faisant, les actions et les engagements doivent aller au-delà de la «résilience» et s'attaquer pleinement aux inégalités existantes et émergentes par le biais d'un développement équitable et durable.

HIC appelle par la présente tous les défenseurs et toutes les défenseuses des droits de l'homme à échelle locale, nationale, régionale et internationale à unir leurs voix et leurs efforts pour cette cause.

La pandémie met à nu et approfondit les inégalités existantes

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence les conditions globales de l'habitat qui reflètent les profondes inégalités et injustices économiques, sociales, politiques et environnementales. Les villes abritent aujourd'hui plus de la moitié de la population mondiale et sont souvent considérées comme des îlots de modernité et d'opulence capitaliste. Mais, comme dans les zones rurales, la majorité de la population urbaine du monde continue de vivre dans la pauvreté et dans des conditions inadéquates et dangereuses. Ces situations sont la conséquence d'une privatisation accélérée, de la spéculation et de la dépossession qui produisent un accès inégal aux biens et services communs essentiels à la vie quotidienne, tout en créant de médiocres conditions de subsistance. Les inégalités structurelles sont particulièrement évidentes dans une grande partie du Sud du monde, après plus de trois décennies de politiques néolibérales qui ont priorisé l'accumulation sur la vie humaine.

Le COVID-19 n'est donc pas seulement une crise sanitaire mondiale; la pandémie a mis en évidence les inégalités existantes et l'épuisement du système politico-économique qui les produit et les reproduit, les exclusions historiques et la destruction des écosystèmes, vitaux pour la vie humaine.



Dans ce contexte, des villes sont entrées en quarantaine en vertu de «mesures immunologiques universelles de protection sociale», comme des programmes de «maintien à domicile» imposés à la hâte, sans distinction de genre, de classe, d'âge, d'ethnie, de capacité physique ou mentale. Ces mesures supposent que chacun-e dispose d'un domicile sûr, de moyens de subsistance, d'un accès adéquat à l'eau potable, d'assainissement et de nourriture, de la capacité de travailler à domicile, de décider de la production et de la reproduction, de puiser dans ses économies en période de crise ou de participer à des actions collectives et politiques; bref, d'agir en tant que citoyen-ne en pleine capacité d'exercer ses droits.

Ces idées fausses –de l'État en tant que protecteur de la vie de tou-te-s les citoyen-ne-s; et une vision romantique des quarantaines COVID-19– sont profondément ancrées dans nos sociétés et nos systèmes de gouvernance et continuent d'avoir un impact disproportionné sur des secteurs sociaux typiquement invisibles: les pauvres, les travailleurs et travailleuses informel-le-s, les migrant-e-s, les peuples autochtones et, dans une large mesure, les femmes qui vivent à l'intersection de multiples identités sociales et formes de discrimination.

La pandémie aggrave les inégalités émergentes

De nombreuses mesures préventives –aussi nécessaires soient-elles pour contenir le virus– creusent le fossé entre ceux et celles qui peuvent et ceux et celles qui ne peuvent pas les adopter. Les capacités de soins de soi diffèrent, ce qui contraint des millions d'habitant-e-s pauvres et à faibles revenus, et chaque fois plus, à s'entasser dans des espaces surpeuplés, dans de mauvaises conditions d'hygiène sans accès aux services de base, incapables de s'isoler alors qu'ils et elles sont confronté-e-s à de multiples pratiques d'expulsion. Nous devons protéger ceux et celles qui n'ont pas d'endroit sûr pour prendre soin d'eux et d'elles: les personnes vivant dans des campements précaires ou dans la rue, celles qui paient des loyers abusifs, les immigrant-e-s. Ceux et celles qui sont obligé-e-s de se dire chaque jour: «Si je ne sors pas pour travailler, je ne peux pas manger ou payer mon loyer ou mes charges, je risque d'être expulsé, ou de me voir couper l'eau ou l'électricité». Un grand nombre de femmes et d'hommes vivent et travaillent dans des conditions précaires, sans autre choix que de travailler au risque de contracter le COVID-19. Nombreux et nombreuses sont ceux et celles qui risquent d'être expulsé-e-s de leur domicile et de perdre leur lieu de travail, sans avoir d'autres possibilités de logement sécurisé et de moyens de subsistance.

De même, les communautés rurales sont confrontées à de multiples défis tels que la rareté des services sociaux et de santé (tant au niveau des infrastructures que du personnel). Bien que moins de cas de contagion aient été enregistrés dans les zones rurales, leurs conséquences ne doivent pas être sous-estimées¹. Pour se protéger, de nombreuses communautés rurales ont bloqué les routes pour éviter la progression de la contagion, ce qui a affecté leurs économies de production, les empêchant de sortir et de vendre leurs produits.

Dans les situations actuelles de confinement et de crise, la violence et les abus à l'égard des femmes, des enfants et des personnes âgées, souvent enfermés-e-s avec leurs agresseurs, ont augmenté. Nous devons nous rappeler que les femmes sont l'écrasante majorité des soignantes de l'humanité, à la maison, dans le quartier et dans la société en général, représentant la majorité du personnel sanitaire, des praticiens de la santé et des travailleurs informels. Dans les quartiers plus précaires, elles sont les principales responsables des

¹ Voir par exemple : <https://www.pnas.org/content/118/1/2019378118>



soupes populaires et de la gestion des activités communautaires. À la maison, elles éduquent les enfants, nourrissent les familles, approvisionnent le foyer en eau, entre autre, tout en préservant l'équilibre émotionnel.

Les équipements et l'accès à l'éducation, à l'internet, à l'hospitalisation ou à la protection sociale varient considérablement d'un segment social à l'autre: dans de nombreux pays, les écoles sont fermées et l'enseignement se fait en ligne; mais, dans les pays à faible revenu, seuls 20 % de la population a accès à l'internet. Une réalité similaire s'applique au nombre de lits d'hôpitaux disponibles, ou à la protection de la sécurité sociale. Lorsqu'ils ou elles tombent malades ou doivent suivre des soins, seulement 22 % de la population mondiale sans emploi bénéficient d'une aide au chômage, ce qui exclut les personnes sous-employées ou occupant un emploi précaire. En outre, de nombreux pays s'appuient sur l'utilisation du «big data» et des méthodes de surveillance numérique qui transgressent le droit à la vie privée des personnes; ou ont envoyé des forces armées dans la rue pour faire respecter l'isolement social et les couvre-feux.

En ce moment contradictoire de l'histoire, nous sommes confronté-e-s à la fois à des menaces et à des opportunités: repensons les droits de l'homme liés à l'habitat à différentes échelles et sur différents territoires, tout en reconnaissant la valeur des moyens de production diversifiés, des moyens dignes de subsistance et leur relation avec l'habitat, la santé publique et les systèmes éducatifs.

Un pacte mondial et un plan d'action alternatifs

En avril 2020, le Directeur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a déclaré que le COVID-19 menace d'imposer à de nombreux pays deux décennies de progrès perdus, une réalité que de nombreux pays du Sud ont déjà connue. Il ne s'agit pas seulement de revenir vingt ans en arrière, mais d'hypothéquer la vie et les opportunités de générations entières, en risquant de poursuivre la détérioration des systèmes publics et universels de santé, d'éducation, de logement, de services, d'emploi et de protection sociale. La crise combinée de la santé publique et de l'économie a touché le plus durement la population active et a exclu des majorités traitées comme des minorités. Elle va aggraver la pauvreté et le chômage et compromettre les progrès vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici à 2030. La faim, le sans-abrisme et l'augmentation de la morbidité et de la mortalité dues à des maladies évitables sont inacceptables.

Au début du mois d'avril 2020 –alors que l'impact de la pandémie commençait seulement à se faire sentir dans de nombreuses régions– le Secrétaire général des Nations Unies a estimé qu'il était nécessaire de mobiliser un plan d'aide internationale équivalent à 10 % ou plus du PIB mondial (plus de 2.000 milliards de dollars). Or, à ce jour, les efforts internationaux et régionaux sur ce front sont encore marginaux. L'aide internationale à la relance doit être élargie et approfondie. La relance ne doit pas dépendre des modèles de spéculation capitaliste et d'extractivisme, de subvention des intérêts privés ou de «croissance économique». Le redressement doit poursuivre des alternatives fondées qui remettent en question ces théories révolues.

Gestion collective, biens communs et États en développement

Certain-e-s saisissent la pandémie comme un prétexte pour renforcer l'autoritarisme et l'accumulation par la dépossession, en s'appuyant sur les vieux tropes racistes, patriarcaux, coloniaux et néolibéraux qui attisent les flammes de l'individualisme, de l'indifférence, de la haine et de la peur.

Mais la crise a également prouvé et validé la capacité collective de pensée et d'action critiques des personnes, qui se manifeste dans les établissements auto-construits, dans les processus coopératifs, dans les mesures de défense populaire et civile, et dans les pratiques quotidiennes de production sociale et de gestion de l'habitat. Ces pratiques de survie et de solidarité ont toujours caractérisé les luttes sociales pour la terre, le logement, les services de base, les transports publics, l'éducation et la santé.

L'État doit désormais reconnaître et soutenir ces processus en étant plus responsable face à ses devoirs et en tant que garant des droits, tout en gardant à l'esprit que ces processus contribuent également à lutter contre la pandémie. Les adaptations de politique fiscale sont cruciales pour garantir des ressources suffisantes pour répondre à la crise, en particulier dans les régions caractérisées par des systèmes fiscaux faibles et régressifs qui profitent aux riches, au détriment des pauvres et des plus vulnérables. Cela inclut des politiques fiscales redistributives qui garantissent une protection sociale suffisante, profondément enracinée et structurelle, financée par des réformes progressives des systèmes fiscaux.

Reconnaissons la richesse des pratiques communautaires et plaidons pour l'application de politiques qui mettent fin à la marchandisation de la vie et consolident la gestion collective des biens communs. L'État assume un rôle essentiel et la responsabilité de garantir le droit de chacun-e à un habitat sûr et sécurisé; de lutter contre le racisme et l'inégalité de genre, et de préserver la planète ainsi que le plein exercice de tous les droits humains.

Nous appelons les États et la communauté internationale à soutenir activement cinq lignes d'action essentielles pour progresser vers un avenir socialement et écologiquement juste et pour la protection de tous les droits de l'homme liés à l'habitat:

1. Profonde redistribution économique

Dans un effort pour réorienter l'économie afin de protéger la vie et l'habitat de chacun-e, une transformation structurelle, au-delà des réponses à court terme et d'urgence, requiert:

- De mobiliser le soutien international sous forme d'aide –et non de prêts– à des programmes qui profitent à l'habitat humain, en donnant directement la priorité aux communautés et aux secteurs les plus démunis. Cela nécessite un niveau de financement à la hauteur des besoins réels qui découlent des impacts directs et indirects de la crise.
- De faire respecter la fonction sociale de la propriété et de la terre, tant dans les zones rurales qu'urbaines, et protéger l'environnement en tant que patrimoine commun de toutes les générations.
- D'incorporer des amendements constitutionnels qui garantissent le droit de l'homme à un logement adéquat pour tou-te-s, en particulier les plus vulnérables, qui interdisent



les expulsions forcées et redéfinissent les taux d'intérêt, les conditions de remboursement des dettes, les prêts hypothécaires et les loyers.

- Des agences gouvernementales qui promeuvent des politiques et des programmes efficaces pour garantir des terrains, des conditions de logement dignes et des services de base adéquats à ceux et celles qui en ont besoin, en soutenant les programmes d'amélioration des quartiers de manière durable et substantielle.
- De consolider la relation entre le droit de l'homme à un logement adéquat et la santé, en mettant fin aux expulsions forcées, et en soutenant l'amélioration immédiate des conditions d'habitabilité et d'autres mesures budgétaires pour lutter contre le COVID-19.
- De mettre fin à la privatisation des terres, des biens et des services publics, ainsi qu'aux initiatives de partenariat public-privé qui transfèrent les ressources publiques à des intérêts privés et spolient les populations de leurs ressources et de leurs droits.
- De promouvoir des réformes fiscales qui corrigent les déficits causés par des emprunts et des endettements excessifs aux frais de l'État, et d'adopter un système fiscal plus progressif, notamment en ce qui concerne les impôts sur le capital, la terre et la propriété. Cela inclut de taxer les immeubles inoccupés ou de les transformer pour atténuer la surpopulation et la forte demande de logements, et de fixer les prix, entre autres mesures, de redéployer les installations et les infrastructures sous-utilisées, et de développer les banques foncières et de logement.
- De soutenir le développement des économies productives et solidaires, au lieu des schémas rentiers qui favorisent la marchandisation de la vie et protègent les droits de propriété au détriment des droits de l'homme.
- D'augmenter les impôts sur les bénéficiaires des grandes entreprises et des industries en plein essor, comme l'économie numérique, les compagnies d'assurance et les produits pharmaceutiques, qui engrangent des gains extraordinaires, et du secteur financier en général. D'éliminer les privilèges fiscaux et les avantages fiscaux inutiles pour les plus aisés et de promouvoir des politiques efficaces contre la fraude et l'évasion fiscales afin de renforcer les politiques de redistribution.
- D'évaluer la réaffectation des dépenses budgétaires dans les secteurs moins prioritaires tels que les dépenses militaires, et de renforcer les dépenses publiques en faveur du logement, des soins de santé et d'autres domaines urgents qui sont fondamentaux pour la protection sociale et la réactivation de l'économie.

2. Reconnaissance des différences et des invisibilités

La redistribution, qu'elle soit contingente ou structurelle, dépend de la reconnaissance des différences, des invisibilités et des inégalités bien ancrées: les agences gouvernementales devraient adopter les mesures urgentes suivantes:

- Protéger les droits de l'homme et les opportunités à un habitat et à un logement dans la dignité, indépendamment du genre, de l'orientation sexuelle, de la classe sociale, de l'âge, de l'origine ethnique, de la religion, du statut de résident, de la capacité physique ou

mentale, tout en reconnaissant le rôle des multiples identités sociales qui sont souvent discriminées, stigmatisées et marginalisées.

- Valoriser et soutenir activement les expériences multiples existant dans la production et la gestion sociales de l'habitat, le coopérativisme et les efforts d'auto-construction, en incluant explicitement les populations indigènes et autres peuples de la terre, tout en promouvant activement l'égalité de genre en valorisant les tâches de soins et de reproduction sociale que les femmes accomplissent principalement à toutes les échelles, mais aussi leurs besoins pratiques et stratégiques au sein de leurs rôles dans la production, l'organisation communautaire et la mobilisation politique.
- Reconnaître et soutenir la valeur des économies solidaires par des moyens juridiques, réglementaires et financiers, tout en faisant progresser la souveraineté alimentaire, énergétique et hydrique, ainsi que la justice climatique.
- Reconnaître et valoriser la diversité bio-culturelle ainsi que la sagesse et les connaissances correspondantes des différentes régions en tant que base pour concevoir des actions et un développement approprié-e-s, pertinent-e-s et non hégémoniques.
- Promouvoir des relations réciproques de développement entre les zones rurales, suburbaines et urbaines, en localisant et en raccourcissant les chaînes de production et de distribution alimentaire, d'approvisionnement en énergie et en eau, ainsi que la gestion et la transformation des déchets solides en tant que ressource.
- Prendre toutes les mesures appropriées pour éliminer et interdire toutes les formes de discrimination raciale, comme les États et leurs organes constitutifs sont déjà tenus de le faire en vertu des traités.

3. Parité dans la participation politique

Étendre, à différentes échelles, les mécanismes de participation démocratique directe sans distinction de genre, d'orientation sexuelle, de classe, d'âge, d'appartenance ethnique, de religion, de capacité physique ou mentale, ou de tout autre statut, notamment:

- Lutter activement contre les relations autoritaires, clientélistes, patriarcales, d'exploitation et discriminatoires parmi les citoyen-ne-s et entre ceux-ci et celles-ci et l'État.
- Garantir l'égalité de tou-te-s les immigrant-e-s en tant que personnes physiques et morales avec les droits correspondants.
- Augmenter les processus de décentralisation et d'autonomie municipale, y compris les mécanismes de participation directe d'allocation et d'exécution des dépenses publiques des citoyen-ne-s.
- Garantir la fourniture d'assistance sociale, économique, technique et juridique nécessaire à la transformation de l'habitat avec les habitant-e-s.
- Lutter activement contre les pratiques patriarcales, népotiques et autoritaires qui favorisent et entretiennent l'inégalité de genre et la marginalisation en élargissant les espaces pour la participation et la voix des femmes et des groupes marginalisés dans la prise de décision.

4. L'habitat des droits de l'homme, pas la guerre

En mars 2020, le Secrétaire Général de l'ONU, António Guterres, a lancé un appel urgent à un cessez-le-feu mondial dans tous les coins du monde afin de se concentrer ensemble sur le véritable combat commun pour vaincre le COVID-19. Il a réitéré ce même appel au début de la 75e session de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2020. Cependant, aucune partie n'a tenu compte de cet appel. Certains cessez-le-feu de longue date ont été rompus au cours de la même période, alors que de nouvelles hostilités ataviques se poursuivent, soumettant les populations touchées par les conflits à de nouvelles famines et à des crises humanitaires. À l'intérieur de certains États, des régimes autoritaires, militaires, monarchistes et autres régimes illibéraux et extrémistes ont opprimé de manière opportuniste leur propre peuple et d'autres habitant-e-s à des niveaux croissants au cours de la pandémie. Les occupations de longue date et le déni de l'autodétermination des peuples ont persisté et se sont enracinés, allant jusqu'à pratiquer l'apartheid du traitement COVID et du vaccin. Nous nous associons au Secrétaire général pour exiger:

- Le cessez-le-feu immédiat sur tous les champs de bataille du monde.
- la réaffectation rapide et significative des ressources au détriment des activités et du matériel militaire offensif, au profit des dépenses publiques destinées à atténuer toutes les conséquences négatives de la pandémie.
- Le retrait définitif et la fin de toutes les occupations étrangères et militaires, et en particulier de l'aide et de la coopération économiques, commerciales, militaires et diplomatiques avec ces administrations illégitimes au-delà de la juridiction des États occupants.
- Le respect par tous les États et organisations internationales des obligations internationales et extraterritoriales de soutien à l'autodétermination des peuples et des nations, notamment en s'abstenant de toute reconnaissance, coopération et/ou transaction avec les parties à ces situations illégales et en y mettant fin.

5. Prendre soin les uns des autres et se protéger mutuellement

Comme nous sommes tous et toutes logé-e-s à la même enseigne, chacun-e d'entre nous porte la responsabilité personnelle et sociale de prendre toutes les mesures possibles pour éviter et prévenir la propagation de toutes les souches du virus COVID-19. Si les gouvernements et les organisations internationales ont l'obligation particulière d'enclencher un processus véritablement transformateur, chaque personne est appelée à entretenir un esprit de sollicitude mutuelle et réciproque envers la communauté et les autres, notamment en:

- Prenant toutes les précautions raisonnables pour se protéger mutuellement en portant des masques, en maintenant une hygiène personnelle stricte et en gardant une distance sociale dans la mesure du possible.
- Donnant la priorité aux personnes âgées atteintes de problèmes de santé sous-jacents en prenant toutes les précautions personnelles en matière de santé, de style de vie ainsi que médicales pour éviter de se porter préjudice à soi-même ou de léser les autres.

- Partager avec d'autres des informations fiables et vérifiées sur les précautions à prendre et les thérapies à rechercher.
- Apporter, dans la mesure du possible, un soutien matériel et moral aux personnes touchées par la pandémie et par les difficultés économiques qui l'accompagnent.
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir un environnement sûr et sain à nos communautés et au monde entier, notamment en évitant les activités polluantes et la production gratuite de déchets ainsi que la libération de toxines de toute sorte, notamment en réduisant la consommation de combustibles fossiles et de produits d'origine animale.

Nous avons besoin de nouvelles formes de redistribution, de reconnaissance, de parité dans la participation politique, de protection des droits de l'homme et de soins, de promotion de l'entraide et de la solidarité, afin de faire progresser collectivement les droits liés à l'habitat et le droit à la ville dans un monde où nous pouvons tous et toutes vivre en paix et dans la dignité.

Pour soutenir ce manifeste, veuillez ajouter votre nom, votre organisation et votre pays ici:

<https://bit.ly/habitatvoices>

Plus de références peuvent être consultées sur:

- 1 [Déclaration sur les établissements précaires](#) – HIC-AL (disponible en espagnol)
- 2 [The coronavirus pandemic / Covid-19](#) – HLRN India (disponible en anglais)
- 3 [A Pandemic of violations](#) – HLRN (disponible en anglais)
- 4 [We need a Human rights habitat](#) - HLRN (disponible en anglais)
- 5 [Housing and Land Rights violation database](#)

